2020.10

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 16 juin 2020

Objet: Attribution d'une subvention à la caisse de solidarité du personnel du CIG

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mardi 16 juin deux mil vingt à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 9 juin 2020, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérain à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents: Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Madame Carole RUCKERT, Madame Sophie VALLY, Monsieur Ali ZAHI.

Avaient donné procuration: Madame Sabrina ASSAYAG à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Catherine DESPRES à Monsieur Jean-Luc CADEDDU, à, Monsieur Didier DOUSSET à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Lamia KIROUANI à Madame Sophie VALLY, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL à Madame Carole RUCKERT.

Etaient absents et excusés Madame Jeanne BECART, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Gérard LAMBERT, Monsieur Frédéric MOLOSSI Monsieur Philippe PEMEZEC, Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Philippe SERIN, Madame Nadia SEISEN, Monsieur André VEYSSIERE.

Assistaient également à la réunion: Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Attribution d'une subvention à la caisse de solidarité du personnel du CIG

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la délibération n° 2019-59 du 26 novembre 2019 portant adoption de la convention générale entre le CIG de la petite couronne et la Caisse de solidarité du personnel de l'établissement,

Vu la délibération n° 2019-60 du 26 novembre 2019 relative au versement d'une avance sur la subvention à la Caisse de solidarité du personnel,

Considérant que l'autorité territoriale doit fixer le type des actions sociales, les dépenses afférentes et les modalités de mise en œuvre,

Considérant que la convention générale conclue entre le CIG et la Caisse de solidarité du personnel de l'établissement prévoit l'attribution d'une subvention annuelle votée par le Conseil d'administration,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, dans le cadre de la convention générale conclue entre le CIG et la caisse de solidarité du personnel (CSP), d'attribuer au titre de l'année 2020 une subvention de 152 900 € à la CSP du CIG, qui sera à liquider après déduction de l'avance de 60 000 € versée en application de la délibération n° 2019-60 du 26 novembre 2019.

La dépense correspondante sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget, compte 657.

Jacques Alain BENISTI Compenuté-Maire de Villiers-sur-Marne

ésident